

OBJET: ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

LA PROCHAINE RÉUNION DE L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS AURA LIEU LE MERCREDI 22 JUIN 2016 À 10 HEURES AU CENTRE WILLIAM RAPPARD.

L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ EST LE SUIVANT:

1. SURVEILLANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR L'ORD

- A. ÉTATS-UNIS - MESURES ANTIDUMPING APPLIQUÉES À CERTAINS PRODUITS EN ACIER LAMINÉS À CHAUD EN PROVENANCE DU JAPON: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS184/15/ADD.161)
- B. ÉTATS-UNIS - ARTICLE 110 5) DE LA LOI DES ÉTATS-UNIS SUR LE DROIT D'AUTEUR: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS160/24/ADD.136)
- C. COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - MESURES AFFECTANT L'APPROBATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES: RAPPORT DE SITUATION DE L'UNION EUROPÉENNE (WT/DS291/37/ADD.99)
- D. ÉTATS-UNIS - MESURES ANTIDUMPING VISANT CERTAINES CREVETTES EN PROVENANCE DU VIET NAM: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS404/11/ADD.47)
- E. ÉTATS-UNIS - MESURES COMPENSATOIRES VISANT CERTAINS PRODUITS EN PROVENANCE DE CHINE: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS437/18/ADD.2)
- F. INDE - MESURES CONCERNANT L'IMPORTATION DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES: RAPPORT DE SITUATION DE L'INDE (WT/DS430/15)

2. ÉTATS-UNIS - LOI DE 2000 SUR LA COMPENSATION POUR CONTINUATION DU DUMPING ET MAINTIEN DE LA SUBVENTION: MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR L'ORD

- A. DÉCLARATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU JAPON

3. CHINE - CERTAINES MESURES AFFECTANT LES SERVICES DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

A. DÉCLARATION DES ÉTATS-UNIS

4. ÉTATS-UNIS - MESURES COMPENSATOIRES VISANT CERTAINS PRODUITS PLATS EN ACIER AU CARBONE LAMINÉS À CHAUD EN PROVENANCE D'INDE

A. DÉCLARATION DE L'INDE

5. CHINE - MESURES ANTIDUMPING ET COMPENSATOIRES VISANT LES PRODUITS À BASE DE POULET DE CHAIR EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS

A. RECOURS DES ÉTATS-UNIS À L'ARTICLE 21:5 DU MÉMORANDUM D'ACCORD: DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL (WT/DS427/11)

6. ÉTATS-UNIS - MESURES CONCERNANT L'IMPORTATION, LA COMMERCIALISATION ET LA VENTE DE THON ET DE PRODUITS DU THON

A. DEUXIÈME RECOURS DU MEXIQUE À L'ARTICLE 21:5 DU MÉMORANDUM D'ACCORD: DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL (WT/DS381/38)

7. CORÉE - DROITS ANTIDUMPING VISANT LES VALVES PNEUMATIQUES EN PROVENANCE DU JAPON

A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR LE JAPON (WT/DS504/2)

8. ÉTATS-UNIS - MESURES COMPENSATOIRES VISANT LE PAPIER SUPERCALANDRÉ EN PROVENANCE DU CANADA

A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR LE CANADA (WT/DS505/2)

9. COLOMBIE - MESURES VISANT LES IMPORTATIONS DE TEXTILES, VETEMENTS ET CHAUSSURES

A. RAPPORT DE L'ORGANE D'APPEL (WT/DS461/AB/R ET WT/DS461/AB/R/ADD.1) ET RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL (WT/DS461/R ET WT/DS461/R/ADD.1)

10. PRATIQUES ET PROCÉDURES DANS LE CADRE DES DIFFÉRENDS PORTÉS DEVANT L'OMC

A. DÉCLARATION DU CANADA

11. DÉCLARATION DU PRÉSIDENT CONCERNANT LES CONSULTATIONS SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANE D'APPEL

LES MEMBRES DE L'OMC ET LES GOUVERNEMENTS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ORGANES DE L'OMC SONT PRIÉS DE COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AU SECRÉTARIAT LES NOMS DE LEURS REPRÉSENTANTS.

ROBERTO AZEVÊDO